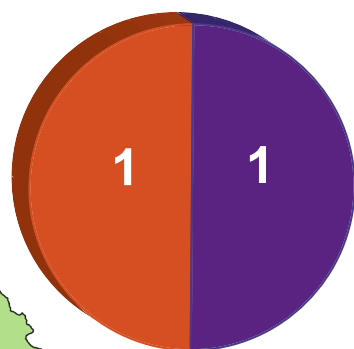


Localisation des accidents mortels en janvier 2021



Nombre de tués par catégories d'usagers en janvier 2021



VL (Véhicule léger) PL (Piéton - Cycliste) EDPM* (Engin de déplacement personnel motorisé) 2RM* (Motards, cyclo)

*2RM : motards, cyclo
*EDPM : engin de déplacement personnel motorisé (trottinette...)

Nombre de tués en 2021 (janvier)	2
Nombre de tués en 2020 (janvier)	4
Nombre de tués en janvier 2021	2
Nombre de tués en janvier 2020	4

	Accidents	Tués	Blessés
Janvier 2021	24	2	29
Janvier 2020	32	4	45
Février 2020-janvier 2021	409	30	482
Février 2019-janvier 2020	592	65	650
Évolution sur les 12 derniers mois en Haute-Savoie	-31 %	-54 %	-26 %
Évolution sur les 12 derniers mois en France	-22,4 %	-24,8 %	-23,7 %

Consultez, en cliquant directement sur le lien, *en italique, le baromètre de janvier 2021*

Répartition des tués	Catégories d'usagers							Tranches d'âges								Sexe		Type de réseaux				Localisation	
	Piéton	Cycliste	Motard	Automobiliste	EDPM	2RM	2RM	0-13	14-17	18-24	25-29	30-44	45-64	65-74	75 et +	Homme	Femme	Auto-route	RN	RD	VC	hors agglo	En agglo
Janvier 2021	1	1								1					1	2				1	1	1	1
Total mensuel %	50 %	50 %								50 %					50 %	100 %				50 %	50 %	50 %	50 %
Total 2021	1	1								1					1	2				1	1	1	1
Total annuel %	50 %	50 %								50 %					50 %	100 %				50 %	50 %	50 %	50 %

Le second confinement de la population à partir du 30 octobre 2020 jusqu'à la mi-décembre, suivi du couvre feu dans le cadre de la gestion de la crise liée au Covid 19, a fortement impacté l'ensemble des déplacements routiers individuels ou de loisirs.

Au mois de janvier 2021, 1 cycliste et 1 automobiliste ont perdu la vie sur les routes de Haute-Savoie (4 tués en janvier 2020). L'inattention et l'utilisation du téléphone sont les causes principales de ces 2 accidents mortels.

Comment financer votre permis ?

En plus du dispositif "Permis à un 1 euro par jour", il existe plusieurs aides financières :

- Vous êtes un apprenti majeur : renseignez-vous auprès de votre centre de formation
- Vous êtes en recherche d'emploi : sollicitez votre conseiller Pôle emploi
- Vous êtes en situation de handicap : faites votre demande à l'association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph)

- Vous êtes en recherche d'emploi ou un salarié doté d'un compte personnel de formation (CPF) : pour utiliser vos heures de CPF, connectez-vous à votre espace personnel sur le site : www.moncompteformation.gouv.fr



Conduire sans permis c'est s'exposer à :

- des sanctions financières (amende forfaitaire de 800 €, voire 15 000 € et un an d'emprisonnement),
- une immobilisation de votre véhicule (mise en fourrière immédiate),
- voire sa confiscation,
- une interdiction de présenter l'examen du permis de conduire pour une période maximale de 5 ans.

LE PERMIS A UN EURO PAR JOUR

LES MODALITÉS DU DISPOSITIF

<p>QU'EST-CE QUE C'EST ? Un prêt à taux zéro accordé sans condition de ressources par l'un des 14 établissements financiers partenaires et dont les intérêts sont pris en charge par l'État.</p>	<p>POUR QUI ? Les jeunes de 15-25 ans.</p>	<p>COMBIEN ? 1 euro par jour pour une durée maximale de 40 mois.</p>
<p>COMMENT ? En contractant directement un prêt auprès d'un établissement financier partenaire. → Consultez la liste des établissements partenaires et les différentes possibilités d'accès au prêt sur le site internet de la Sécurité routière.</p>	<p>QUELLES FORMATIONS ? Il peut être utilisé pour financer une formation initiale ou complémentaire de catégorie : A1 : moto légère A2 : moto d'une puissance moyenne B : voiture (possible en apprentissage anticipé ou conduite supervisée)</p>	<p>OÙ ? Dans l'une des 3 350 écoles de conduite ou associations labellisées et conventionnées permis à un euro par jour.</p>

